



## FICHE DE POSTE

Caractéristiques de l'emploi :			
Filière professionnelle	Cadre d'emplois	Grade	NBI
technique	adjoints techniques territoriaux	adjoint technique territorial de 2ème classe.	Non
<b>Intitulé du poste :</b>			
<b>Agent polyvalent au sein de l'équipe technique</b>			
<b>Degré d'autonomie :</b> exécution			
<b>Activité :</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Fleurissement</li> <li>2) Entretien des espaces verts (tonte, taille, désherbage, arrosage, élagage...);</li> <li>3) Entretien des espaces publics</li> <li>4) Petits travaux de voirie (marquage au sol, maçonnerie...)</li> <li>5) Déneigement, salage</li> <li>6) Entretien/maintenance des bâtiments (ateliers, bâtiments publics de Pfulgriesheim...)</li> <li>7) Entretien et réparation du matériel</li> </ol>			
<b>Compétences du poste :</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Capacité à exécuter un chantier d'entretien et d'aménagement d'un site à partir d'un programme de travail</li> <li>2) Aptitude à appliquer les règles de sécurité relatives aux outils et produits</li> <li>3) Connaissances en traitement phytosanitaire</li> <li>4) Techniques de débroussaillage et de désherbage</li> <li>5) Connaissances en écologie, en aménagement paysager, en technique d'entretien des espaces verts et milieux naturels, en techniques de plantation de végétaux et de leur taille</li> <li>6) Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité</li> <li>7) Capacité à effectuer les travaux courants se rapportant à l'entretien des bâtiments et des équipements (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, chauffage...)</li> <li>8) Polyvalence</li> <li>9) <b>Permis B indispensable</b></li> </ol>			
<b>Moyens :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>vêtement de travail mis à disposition du SIVOM à utiliser</b></li> <li>- <b>le cas échéant port des EPI</b></li> <li>- tous les outils nécessaires à l'exercice des fonctions</li> </ul>			
<b>Risques professionnels :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- travail en intérieur et extérieur</li> <li>- travail seul ou en équipe</li> <li>- travail sous circulation</li> <li>- manutention de produits chimiques (produits d'entretien, nacelle...)</li> <li>- manipulation de matériels volumineux</li> <li>- station debout prolongée</li> <li>- postures pénibles</li> </ul>			
<b>Agent polyvalent au sein de l'équipe technique</b>			

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- travaux avec les bras au-dessus du cœur</li> <li>- travail en hauteur (échelle, échafaudage...)</li> <li>- utilisation de machines et d'outils tranchants</li> <li>- exposition aux vibrations mécaniques</li> <li>- exposition à la poussière de ciment, de béton...</li> <li>- risque d'électrocution et d'électrisation</li> <li>- risque de brûlures</li> <li>- risque d'irritations oculaires et cutanées</li> <li>- risque d'inhalation de gaz et de fumées</li> <li>- exposition au bruit</li> <li>- travail le week-end et les jours fériés en cas d'urgence</li> <li>- <b>discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve</b></li> <li>- <b>sens du service public</b></li> </ul>	
<b>Conditions de travail :</b>		
<b>Affectation :</b>	Lieu : Pfulgriesheim – Griesheim-sur-Souffel – Dingsheim	Service :
<b>Durée du travail</b>	35 H 00	
<b>Horaires :</b>	lundi : 8H-12H / 13H-16H mardi : 8H-12H / 13H-16H mercredi : 8H-12H / 13H-16H jeudi : 8H-12H / 13H-16H vendredi : 8H-12H / 13H-16H	
<b>Heures supplémentaires</b>	Selon la note de service n°01	
<b>Remplacement</b>	Peut être amené à remplacer ponctuellement ses collègues.	
<b>Modalités congés annuels</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année N Selon la note de service n°3	
<b>Positionnement du poste :</b>		
<b>Rattachement hiérarchique :</b>	Le responsable de l'équipe technique, la secrétaire du SIVOM	
<b>Niveau de responsabilité :</b>	exécution	
<b>Rattachement fonctionnel</b>	Le responsable de l'équipe technique, la secrétaire du SIVOM	
<b>Encadrement :</b>	Nombre d'agents encadrés : 0 Catégorie des agents encadrés (A, B ou C) : Famille(s) des agents encadrés :	
<b>Délégations</b> (pouvoirs de décision ou de validation dont dispose l'agent)	Néant	
<b>Composition de l'équipe de travail à laquelle appartient l'agent</b>	3 autres agents au sein de l'équipe technique	
<b>Relations</b> (interlocuteurs internes et externes de l'agent)	Le responsable de l'équipe technique, les agents de l'équipe technique, la secrétaire du SIVOM, le secrétariat du SIVOM	
<b>Circuit des informations :</b>	Qui l'agent doit-il informer (sur l'exécution de son travail, les problèmes rencontrés, les besoins, etc...) ? : le responsable de l'équipe technique, la secrétaire du SIVOM  Qui procure à l'agent les informations nécessaires à l'accomplissement de son travail ? : le responsable de l'équipe technique, la secrétaire du SIVOM  Réunions auxquelles participe l'agent : dans le cadre de l'exercice de son travail et celui de l'équipe VEV. Réunions relatives au fonctionnement du SIVOM.  Commissions auxquelles participe l'agent : Néant	

